



**LA COMMUNE DE VIARMES (5 299 habitants)
RECRUTE UN PROFESSEUR DE VIOLONCELLE
AU SEIN DE SON ECOLE DE MUSIQUE
TEMPS NON COMPLET 6H00
GRADE : ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
VOIE STATUTAIRE OU A DEFAUT CONTRACTUEL**

Sous la responsabilité de la Directrice de l'Etablissement culturel, vous assurerez l'enseignement du violoncelle en individuel et/ou collectif dans le cadre du projet d'établissement et aurez la responsabilité de certaines missions de musiciens intervenants dans le milieu éducatif et associatif.

Missions principales :

Enseignement instrumental individuel et/ou collectif, de l'initiation au perfectionnement, en coordination avec les pratiques collectives,
Suivi pédagogique et artistique des élèves (projets personnels, évaluations, contrôle continu),
Tenue de l'orchestre premier cycle et de l'atelier découverte des instruments,
Participation, spontanée et active, aux projets de diffusion et à la vie de l'établissement, avec l'équipe pédagogique et en accord avec la Directrice (organisation d'auditions, de concerts et/ou de spectacles d'élèves),
Dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle, missions de musiciens intervenants et participation aux actions de la Ville ou, sur demande de la Directrice, à la concertation avec les partenaires,
Implication dans la réflexion pédagogique et contribution à l'évolution de l'enseignement,

Qualités requises :

Formation approfondie et expérience de l'enseignement,
Exigence artistique et pédagogique,
Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe,
Sens du service public
Disponibilité et sens de l'initiative.

Conditions de recrutement :

Nombre d'heures effectives de travail hebdomadaires suivant planning : 6 heures
A défaut de l'obtention du concours d'assistant d'enseignement artistique dans la/les discipline(s) recherchée(s) le candidat devra être titulaire d'un DE dans la/les disciplines mentionnée(s),
Rémunération statutaire + Prime annuelle et avantage CNAS (sous conditions d'ancienneté)

POSTE A POURVOIR DES QUE POSSIBLE ET AU PLUS TARD LE 4 NOVEMBRE 2024

Les candidatures sont à transmettre (lettre manuscrite+ C.V.) à l'attention de Monsieur le Maire, par voie postale :
Place Pierre Salvi, BP 10, 95 270 Viarmes
et par courriel emm-direction@viarmes.fr ; rh@viarmes.fr .
Renseignements auprès des Ressources Humaines au 01 34 09 26 35.